

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**MONCTON (N.-B.) – Le 27 avril 2015 – En réponse à la lettre du premier ministre Brian Gallant publiée le samedi 25 avril dans le journal Times & Transcript intitulée « Soutien provincial pour un centre d'événements dépend des faits à l'appui ».**

La Chambre de commerce du Grand Moncton (CCGM) figurait parmi la cinquantaine d'intervenants qui sont venus à la table afin de discuter d'une stratégie visant à rallier l'appui provincial pour un complexe d'événements au centre-ville.

Notre engagement envers nos membres est d'être **la voix de la communauté d'affaires** et nous sommes déterminés à accomplir notre mandat : offrir notre soutien aux membres sur cette question. En tant qu'organisme représentant la communauté d'affaires, il nous incombe de contribuer à cette stratégie; par contre, notre participation ne constitue pas une manœuvre politique, car nous ne sommes pas un organisme politique. Nous agissons comme plaidoyer sur les questions qui sont importantes pour nos membres. Par l'entremise des sondages que nous effectuons auprès de nos membres, nous avons reçu une rétroaction concernant le centre proposé. Selon cette rétroaction, nous reconnaissons qu'il existe un soutien écrasant en faveur de ce projet. Les fermetures récentes d'un nombre d'entreprises au centre-ville et le nombre d'immeubles vacants en disent long sur la nécessité de revitaliser notre centre-ville. Bien que nous reconnaissons que la province a des décisions difficiles à prendre concernant la meilleure répartition possible des ressources limitées, nous croyons fortement que ce projet devrait être envisagé comme un investissement prioritaire, au sein du marché prioritaire de la province, plutôt que considéré seulement comme une simple dépense. Il s'agit d'un investissement qui permettra d'augmenter l'assiette fiscale et de favoriser de nouveaux investissements.

Depuis le tout début, les membres de la CCGM appuient la construction d'un complexe au centre-ville et reconnaissent la nécessité de revitaliser la région. Le message de la CCGM était le même au gouvernement précédent : un centre du genre permettrait de changer beaucoup de choses pour les trois municipalités et la région du sud-est de la province. La communauté d'affaires s'est regroupée et l'on s'inquiète grandement du retard pris par le gouvernement provincial pour examiner la demande de soutien soumise par la ville.

La lettre du premier ministre Gallant publiée le 25 avril dans le journal Times & Transcript laisse supposer que son gouvernement soit injustement ciblé et que des pressions devraient aussi être exercées sur le gouvernement fédéral. Pour clarifier les choses, nos membres n'estiment pas qu'il s'agisse d'une question conservatrice/libérale; il s'agit plutôt d'une question de développement économique dans le Grand Moncton.

Le 11 avril, Robert Goguen, député de Moncton-Riverview-Dieppe, a été cité dans le journal Times & Transcript concernant l'engagement du gouvernement fédéral envers le complexe d'événements au centre-ville.

[Traduction] « *Dans le cas des ententes de financements pour des projets d'infrastructure, le gouvernement fédéral ne verse de l'argent qu'au moment où les gouvernements provincial et fédéral s'engagent.* »

*Le député pour les trois municipalités a dit au journal Times & Transcript qu'il voulait 'rétablir les faits', car certains comptes rendus des médias font supposer que la ville attend aussi l'aide du gouvernement fédéral.*

*'Notre engagement n'a pas faibli. Maintenant, il faut se dépêcher et attendre la province' de dire M. Goguen. »*

La Chambre et ses membres sont douloureusement conscients qu'un projet de cette ampleur ne verra pas le jour sans un financement de la part des deux niveaux du gouvernement. Nous estimons que la balle est désormais dans le camp de la province du Nouveau-Brunswick, et nous croyons qu'elle dispose déjà de toute l'information pertinente dont elle a besoin pour prendre une décision éclairée et positive.

La réalité, c'est que la collectivité doit commencer à aller de l'avant avec ce projet et l'impression actuelle que les choses ne cessent d'avancer au ralenti est très inquiétante. D'importants développements envisagés autour du complexe d'événements au centre-ville entrent maintenant de façon précaire en ligne de compte. Si le projet se voit retardé encore plus longtemps, cela pourrait compromettre une bonne partie de ce développement économique.

Le premier ministre Gallant mentionne que « son gouvernement doit obtenir des critères précis afin de prendre des décisions du genre, car de nombreuses collectivités cherchent à obtenir un soutien du gouvernement provincial. » La CCGM et le reste des intervenants communautaires peuvent seulement souhaiter que le gouvernement du premier ministre Gallant finalisera rapidement sa politique et qu'il prenne la décision d'appuyer le centre. Les retards continus mettront le projet à risque, tout en augmentant les coûts.

Il est bien connu et compris que le Grand Moncton est le moteur économique de la province – cela est tout à fait clair selon les statistiques impressionnantes enregistrées au cours des 10 à 20 dernières années. L'élément clé pour la poursuite de ce succès : investir dans l'avenir. Nous souhaitons que la province du Nouveau-Brunswick reconnaisse cela et qu'elle choisisse d'entrer en partenariat avec Moncton afin d'entreprendre ce projet important et indispensable. La CCGM et ses plus de 800 membres ne cesseront de plaider énergiquement pour ce projet. Nous croyons véritablement que le centre d'événements et ses nombreuses retombées économiques profiteront à nos trois municipalités ainsi qu'à notre province. De plus, nous encourageons nos membres à exprimer ouvertement leurs préoccupations.

**Scott Lewis**  
**Président**  
**Chambre de commerce du Grand Moncton**

***La Chambre de commerce du Grand Moncton est la voix de la communauté d'affaires pour plus de 825 entreprises, ce qui représente au-delà de 35 000 membres à Moncton, à Dieppe, à Riverview et dans les environs.***

**Personne-ressource :**

Bonnie Porter

Directrice des communications et des opérations

Tél. : 506-856-4004 Courriel : [bporter@gmcc.nb.ca](mailto:bporter@gmcc.nb.ca)